



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de Prignac et Marcamps – Département de la Gironde
Séance du 20 mai 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mardi 20 mai à 18h30, sous la présidence de Monsieur Laury Lefèvre, Maire.

Date de convocation : 15 mai 2025

Délibération n° 202531 : Paiement heures supplémentaires au personnel communal

Présents : 13

Laury Lefèvre, Corine Levreaud, Claude Migner, Elisabeth Bonachera, Cyril Grisvard, Guillaume Védrenne, Fabrice Aragon, Natacha Floury-Hybertie, Henri Pereira Ramos, Henri Such, Samantha Dorignac, Hughes Floury, Isabelle Roberti.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : 2

Myriam Robitaillié donne pouvoir à Corine Levreaud, Patricia Lauriol donne pouvoir à Claude Migner.

Absent(s) excusé(s) : 0

Absent(s) : 0

Secrétaire de séance : Samantha Dorignac

Monsieur le Maire souhaite payer les heures supplémentaires effectués par 4 agents, à savoir :

- [REDACTED] agent territorial technique à temps plein : 25 heures supplémentaires effectuées.
- [REDACTED] agent territorial d'animation principal de 2^{ème} classe à temps plein : 25 heures supplémentaires effectuées.
- [REDACTED] agent administratif à temps plein : 25 heures supplémentaires effectuées dont 14 heures dimanche des élections.
- [REDACTED] agent administratif à temps plein : 25 heures supplémentaires effectuées dont 14 heures dimanche des élections.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité le paiement de l'ensemble des heures supplémentaires selon la répartition ci-dessus sur la paie du mois de mai 2025

Le Maire

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet 33000 Bordeaux) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr



Pour extrait certifié conforme
Fait à Prignac et Marcamps,
Le 20 mai 2025

Secrétaire de séance,
Samantha Dorignac

Le Maire
Laury Lefèvre